

# Rapport Pilier 3

31.03.2024

**Crédit Mutuel**  
**ARKEA**

# Sommaire

<b>1. Indicateurs prudentiels</b>	<b>1</b>
1.1. Indicateurs clés	1
1.2. Exigences de fonds propres	2
<b>2. Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne</b>	<b>3</b>
<b>3. Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne</b>	<b>4</b>
<b>4. Risque de liquidité - Ratio LCR</b>	<b>5</b>
<b>5. Annexes</b>	<b>9</b>
5.1. Déclaration de la personne responsable	9
5.2. Liste des tableaux	9
5.3. Tableau de concordance Pilier 3	9

# 1. Indicateurs prudentiels

## 1.1. Indicateurs clés

Tableau 1 (EU KM1) : Indicateurs clés

En milliers d'euros	31.03.2024 <sup>(2)</sup>	31.12.2023 <sup>(1)</sup>	30.09.2023 <sup>(3)</sup>	30.06.2023 <sup>(1)</sup>	31.03.2023 <sup>(2)</sup>
<b>Fonds propres disponibles (montants)</b>					
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	8 498 202	8 400 021	8 302 954	8 341 574	8 176 700
Fonds propres de catégorie 1	8 498 202	8 400 021	8 302 954	8 341 576	8 176 704
Fonds propres totaux	10 028 605	9 966 336	9 892 518	9 955 973	9 811 081
<b>Montants d'exposition pondérés</b>					
Montant total d'exposition au risque	50 707 129	49 736 248	49 131 088	48 474 182	48 010 748
<b>Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)</b>					
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	16,8%	16,9%	16,9%	17,2%	17,0%
Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	16,8%	16,9%	16,9%	17,2%	17,0%
Ratio de fonds propres totaux (%)	19,8%	20,0%	20,1%	20,5%	20,4%
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)</b>					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,50%	2,75%	2,75%	2,75%	2,75%
Dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	1,41%	1,55%	1,55%	1,55%	1,55%
Dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	1,88%	2,06%	2,06%	2,06%	2,06%
Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,50%	10,75%	10,75%	10,75%	10,75%
<b>Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)</b>					
Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,98%	0,50%	0,50%	0,50%	0,00%
Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	-	-	-	-	-
Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
Exigence globale de coussin (%)	3,48%	3,00%	3,00%	3,00%	2,50%
Exigences globales de fonds propres (%)	13,98%	13,75%	13,75%	13,75%	13,25%
Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%) <sup>(4)</sup>	8,88%	8,83%	8,84%	9,15%	8,97%
<b>Ratio de levier</b>					
Mesure de l'exposition totale	128 020 276	129 657 643	125 766 347	122 972 378	130 035 421
Ratio de levier (%)	6,64%	6,48%	6,60%	6,78%	6,29%
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)</b>					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
<b>Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)</b>					
Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
<b>Ratio de couverture des besoins de liquidité <sup>(5)</sup></b>					
Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	19 398 138	21 273 984	19 539 055	19 504 930	24 175 682
Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	15 834 576	16 800 401	15 333 273	15 494 028	16 597 395
Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	2 704 392	1 572 886	2 122 843	1 926 815	1 550 543
Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	13 130 184	15 227 515	13 210 430	13 567 214	15 046 852
Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	148%	140%	148%	144%	161%
<b>Ratio de financement stable net</b>					
Financement stable disponible total	91 231 691	90 619 229	86 833 862	86 135 986	84 490 469
Financement stable requis total	81 266 250	80 954 977	78 330 450	77 238 951	75 286 804
Ratio NSFR (%)	112%	112%	111%	112%	112%

(1) Avec intégration du résultat intermédiaire ou annuel net de dividendes

(2) Sans intégration du résultat intermédiaire

(3) Avec intégration du résultat intermédiaire du 30/06

(4) Avec prise en compte des éventuels déficits d'AT1

(5) Situation à date d'arrêtés

## 1.2. Exigences de fonds propres

Les exigences de fonds propres affichées ci-dessous et dans les chapitres suivants sont les exigences minimales, correspondant à un niveau de 8% des risques pondérés.

**Tableau 2 (EU OV1) : Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque**

En milliers d'euros	Montant total d'exposition au risque (TREA)		Exigences totales de fonds propres
	31.03.2024	31.12.2023	31.03.2024
Risque de crédit (hors CCR)	46 922 187	46 095 809	3 753 775
Dont approche standard	9 128 944	8 935 208	730 316
Dont approche NI simple (F-IRB)	9 217 675	9 114 015	737 414
Dont approche par référencement	664 976	629 991	53 198
Dont actions selon la méthode de pondération simple	12 839 321	12 604 005	1 027 146
Dont approche NI avancée (A-IRB)	12 659 586	12 414 439	1 012 767
Risque de crédit de contrepartie - CCR	507 440	540 644	40 595
Dont approche standard	211 336	211 463	16 907
Dont méthode du modèle interne (IMM)	-	-	-
Dont expositions sur une CCP	6 286	7 758	503
Dont ajustement de l'évaluation de crédit — CVA	60 936	77 452	4 875
Dont autres CCR	228 881	243 972	18 311
Risque de règlement	108	405	9
Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	12 296	12 695	984
Dont approche SEC-IRBA	-	-	-
Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	12 695	12 695	1 016
Dont approche SEC-SA	-	-	-
Dont 1 250 % / déduction	-	-	-
Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	-	-	-
Dont approche standard	-	-	-
Dont approche fondée sur les modèles internes	-	-	-
Grands risques	-	-	-
Risque opérationnel	3 265 099	3 086 696	261 208
Dont approche élémentaire	424 521	438 669	33 962
Dont approche standard	172 204	173 503	13 776
Dont approche par mesure avancée	2 668 374	2 474 524	213 470
Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	-	-	-
<b>Total</b>	<b>50 707 129</b>	<b>49 736 248</b>	<b>4 056 570</b>

## 2. Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne

### Dispositif de notation et paramètres

Les algorithmes de notation ainsi que les modèles experts ont été développés afin d'améliorer l'évaluation des risques de crédit au sein du Crédit Mutuel et de répondre aux exigences réglementaires relatives aux approches de notation interne.

Le système de notation des contreparties est commun au Crédit Mutuel.

Les paramètres utilisés pour le calcul des risques pondérés (ci-après "RWA") sont nationaux et s'appliquent à toutes les entités du Crédit Mutuel.

### Informations quantitatives complémentaires

Tableau 3 (EU CR8) : État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI

En milliers d'euros	Montant d'exposition pondéré
<b>Montant d'exposition pondéré au 31.12.2023</b>	<b>20 264 130</b>
Taille de l'actif (+/-)	-168 737
Qualité de l'actif (+/-)	520 192
Mises à jour des modèles (+/-)	175 824
Méthodologie et politiques (+/-)	-
Acquisitions et cessions (+/-)	-
Variations des taux de change (+/-)	-
Autres (+/-)	-
<b>Montant d'exposition pondéré au 31.03.2024</b>	<b>20 791 409</b>

### 3. Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne

Le risque de crédit de contrepartie correspond au risque porté par :

- les instruments dérivés du portefeuille bancaire (banking book) et du portefeuille de négociation (trading book) ;
- les opérations de pension du portefeuille bancaire.

Les encours concernés sont intégrés aux tableaux de bord sur les risques de crédit (au même titre que les encours de bilan et de hors bilan). La somme des expositions et des risques sur l'ensemble des encours (bilan, hors bilan, dérivés et pensions) donne une vision globale des risques de crédit. Pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa, le risque de crédit de contrepartie est une faible composante du risque de crédit global.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa n'applique pas l'approche IMM pour le risque de crédit de contrepartie. En conséquence, le tableau suivant n'est pas affiché dans le rapport Pilier 3 du Groupe :

- EU CCR7 : États des flux des RWA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM.

## 4. Risque de liquidité - Ratio LCR

Le risque de liquidité est le risque pour l'entreprise assujettie de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de sa situation ou de la situation du marché dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il naît d'un décalage de maturité entre les emplois et les ressources.

Il peut se traduire par une charge complémentaire en cas de hausse des spreads de liquidité ; dans sa forme la plus extrême, il pourrait se traduire par une incapacité de l'établissement à honorer ses engagements.

Le Groupe est historiquement vigilant et prudent face à ce risque.

Plusieurs ratios de liquidité sont particulièrement suivis, dont notamment le LCR qui est un ratio de liquidité prévu par les textes CRD 4 et CRR. Il mesure le rapport entre les actifs liquides et les sorties nettes de trésorerie à trente jours dans le cadre d'un scénario de stress. Le niveau minimum requis est de 100 % depuis 2018.

### **Informations en matière de ratio de liquidité à court terme**

Dans le cadre du Règlement CRR, la Direction des comptabilités du groupe Crédit Mutuel Arkéa produit et transmet mensuellement à la BCE le reporting sur le ratio de liquidité à court terme (ci-après "**LCR**" - Liquidity Coverage Ratio).

Le ratio LCR a pour objectif de s'assurer de la résilience à court terme des banques face à une situation de fort stress en liquidité. Il vérifie que le niveau des actifs hautement liquides permet de couvrir les flux nets de trésorerie à 30 jours, avec des hypothèses de stress visant notamment une fuite des dépôts et un tirage des accords en hors-bilan.

### ***Explications concernant les principaux facteurs à l'origine des résultats du calcul du LCR, ses variations dans le temps ainsi que l'évolution dans le temps de la contribution des données d'entrée au calcul du LCR***

Le niveau minimum requis du ratio LCR est fixé à 100% en 2024. Le Groupe a respecté l'exigence réglementaire sur le premier trimestre 2024 avec des marges de manœuvre significatives. Le LCR moyen annuel d'avril 2023 à mars 2024 s'établit à 145,17%. A fin mars 2024, le ratio LCR consolidé du Groupe s'établit à 147,74%, soit une hausse de 8,03 points par rapport à fin décembre 2023.

Les actifs liquides du groupe Crédit Mutuel Arkéa s'élèvent à 19 398 M€ et sont largement constitués de dépôts en banques centrales. Ceux-ci représentent 50% des actifs liquides à fin mars 2024, soit une proportion en baisse par rapport à fin décembre 2023 en raison de la fin de l'emprunt T-LTRO.

Le montant des sorties de trésorerie à trente jours est de 15 835 M€ dont la majeure partie correspond aux dépôts. L'évolution par rapport à fin décembre 2023 est une baisse de - 966 M€.

Le montant des entrées de trésorerie à trente jours est de 2 704 M€ dont la majeure partie correspond aux emprunts auprès de la clientèle et aux titres de dettes arrivant à échéance. L'évolution par rapport à fin décembre 2023 est une hausse de + 1 132 M€.

**Tableau 4 (EU LIQ1) : Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)**

En milliers d'euros	Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
	31.03.2024	31.12.2023	30.09.2023	30.06.2023	31.03.2024	31.12.2023	30.09.2023	30.06.2023
Trimestre se terminant le :								
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes :	12							
<b>ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)</b>								
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					20 228 937	21 267 316	21 976 753	21 760 165
<b>SORTIES DE TRÉSORERIE</b>								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :					2 780 098	2 758 402	2 753 668	2 773 927
Dépôts stables	42 872 891	42 168 233	41 671 945	41 783 910	1 518 101	1 494 353	1 477 369	1 492 095
Dépôts moins stables	11 278 958	11 276 102	11 379 795	11 405 456	1 257 355	1 254 317	1 264 939	1 267 224
Financements de gros non garantis	21 613 312	21 832 242	22 273 305	22 571 206	10 767 575	10 786 858	11 084 601	11 297 770
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	2 037 370	2 201 006	2 193 086	2 067 362	194 784	221 294	226 254	216 409
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	18 874 243	18 965 439	19 403 148	19 869 834	9 871 091	9 899 766	10 181 274	10 447 350
Créances non garanties	701 699	665 797	677 072	634 010	701 699	665 797	677 072	634 010
Financements de gros garantis					102 828	108 117	76 767	86 102
Exigences complémentaires	11 967 957	11 956 783	12 056 636	12 294 302	2 119 047	2 094 749	2 062 001	2 051 539
Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés	484 343	402 626	372 907	372 127	484 343	402 626	372 907	372 127
Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance								
Facilités de crédit et de liquidité	11 483 614	11 554 157	11 683 729	11 922 176	1 634 704	1 692 123	1 689 095	1 679 413
Autres obligations de financement contractuelles	410 488	592 016	586 710	487 616	410 488	592 016	586 710	487 616
Autres obligations de financement éventuel	529 647	595 748	633 388	731 944	64 390	70 103	77 591	95 376
<b>TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE</b>					<b>16 244 426</b>	<b>16 410 245</b>	<b>16 641 338</b>	<b>16 792 330</b>
<b>ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	403 761	420 134	484 572	466 200	159 128	140 291	178 831	161 388
Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	1 650 042	1 657 141	1 586 974	1 628 349	1 063 281	1 075 746	1 022 303	1 082 157
Autres entrées de trésorerie	1 088 956	1 008 826	1 080 175	1 330 109	1 088 956	1 008 826	1 080 175	1 330 109
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)								
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)								
<b>TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>	<b>3 142 760</b>	<b>3 086 101</b>	<b>3 151 721</b>	<b>3 424 658</b>	<b>2 311 365</b>	<b>2 224 863</b>	<b>2 281 309</b>	<b>2 573 654</b>
Entrées de trésorerie entièrement exemptées	170 833	83 333	125 000	166 667	170 833	83 333	125 000	166 667
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %								
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	2 971 926	3 002 768	3 026 721	3 257 991	2 140 532	2 141 529	2 156 309	2 406 988
<b>VALEUR AJUSTÉE TOTALE</b>								
COUSSIN DE LIQUIDITÉ					20 228 937	21 267 316	21 976 753	21 760 165
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					13 933 061	14 185 383	14 360 029	14 218 676
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ					145%	150%	153%	153%

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa calcule le LCR conformément au Règlement d'exécution (UE) 2021/637.

### **Concentration des sources de financement et de liquidité**

Crédit Mutuel Arkéa veille à la diversification de ses sources de financement et de liquidité. Il a ainsi défini des normes internes sur :

- le coefficient d'engagement, afin de vérifier l'équilibrage de l'activité commerciale et la dépendance au refinancement de marché ;
- le niveau de dispersion des refinancements interbancaires, afin de s'assurer de maîtriser sa dépendance à certaines contreparties ;
- les volumes de refinancement par maturité, afin de veiller à ne pas concentrer les échéances des lignes de refinancement.

Parallèlement, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a développé une politique de diversification de ses canaux de refinancement et dispose de plusieurs types de supports d'émission, notamment à moyen long terme avec des programmes d'émissions non sécurisées et sécurisées.

La définition du programme de refinancement tient compte de ces limites et des différents supports d'émission possibles. Lors de la préparation et la réalisation des émissions sur les marchés, une attention est également portée sur la diversification des investisseurs, tant par type d'investisseur (gestionnaires de portefeuilles, banques, etc.) que par zone géographique (France, Allemagne, pays scandinaves, etc.).

### **Description de la composition du coussin de liquidité de l'établissement**

Les réserves de liquidité disponibles constituent un coussin en cas de crise de liquidité.

Elles sont constituées de la trésorerie disponible immédiatement (nette des réserves obligatoires) ou à brève échéance (inférieure à 6 mois) et des actifs éligibles au refinancement Banque Centrale disponibles immédiatement ou sous 3 semaines (valorisés avec la décote prévue par la Banque Centrale). Le niveau des réserves de liquidité est établi mensuellement par le département Trésorerie, Refinancement, Change, et peut si nécessaire être actualisé sur une base quotidienne.

Les réserves de liquidité sont présentées mensuellement au Comité ALM opérationnel Groupe par ordre de liquidité des actifs, avec une évolution comparés sur les mois passés, et trimestriellement au Comité de gestion du capital et du bilan et au Conseil d'administration dans le cadre du suivi des limites.

Au 31 mars 2024, les réserves de liquidité s'élèvent à 31,8 Md€, en baisse de -1,2 Md€ depuis le 31 décembre 2023 suite à une augmentation du coefficient d'engagement sur le T1 2024.

## Réserves de liquidité

<i>En milliards d'euros</i>	<b>31.03.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
Dépôts en banque centrale	10,0	13,2
Titres LCR éligibles au pool 3G (après décôte)	9,4	7,8
Autres actifs éligibles au pool 3G (après décôte)	12,4	11,9
<b>Total</b>	<b>31,8</b>	<b>33,0</b>

Crédit Mutuel Arkéa veille à conserver des réserves de liquidité supérieures à près de 2 fois le montant des sorties nettes de liquidité du ratio LCR. Ce coussin de liquidité permet de faire face à des situations de crise extrême à tout moment et découle de la volonté de gestion prudente du risque de liquidité du Groupe. Au 31 mars 2024, les réserves de liquidité représentent 38% des encours de dépôts bruts de Crédit Mutuel Arkéa.

### **Expositions sur instruments dérivés et éventuels appels de garantie**

Les dérivés sont principalement utilisés par le groupe Crédit Mutuel Arkéa dans le cadre de la gestion du risque de taux. Ils font l'objet d'appels de marge qui sont généralement standardisés et respectent les exigences de la réglementation EMIR (European market infrastructure regulation).

Au 31 mars 2024, la position nette des appels de garantie n'est pas significative et impacte à la marge la gestion de la trésorerie et des titres liquides.

Le calcul du ratio LCR intègre en complément une sortie de trésorerie supplémentaire correspondant aux besoins de sûretés additionnels qui résulteraient d'un scénario de marché défavorable ; le montant est évalué à près de 746 M€ au 31 mars 2024, ce qui n'est pas significatif au regard du montant des actifs liquides.

### **Asymétrie des monnaies dans le ratio LCR**

Le LCR est uniquement calculé en euros, les positions en devises étant marginales (les positions en devises sont contre-valorisées en euro car inférieures au seuil de 5% de représentativité sur le total du bilan bancaire consolidé). Cela s'explique par le modèle d'affaires et l'implantation géographique du Groupe.

## 5. Annexes

### 5.1. Déclaration de la personne responsable

**Personne responsable des informations contenues dans le présent document :**

Anne Le Goff, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

**Déclaration de la personne responsable :**

J'atteste que les informations contenues dans le présent Rapport Pilier 3 en date du 31 mars 2024 présentant des informations publiées au titre de la huitième partie du Règlement n°575/2013 "CRR", tel que modifié notamment par le Règlement n°2019/876 "CRR2", sont, à ma connaissance, établies conformément aux politiques formelles et aux procédures, systèmes et contrôles internes élaborés dans ce cadre.

Fait au Relecq Kerhuon, le 23 mai 2024.

Anne Le Goff, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

### 5.2. Liste des tableaux

Numéro de tableau	Code réglementaire	Titre	Numéro page rapport
Indicateurs prudentiels			
Tableau 1	EU KM1	Indicateurs clés	1
Tableau 2	EU OV1	Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque	2
Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne			
Tableau 3	EU CR8	Etat des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI	3
Risque de liquidité - Ratio LCR			
Tableau 4	EU LIQ1	Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	6

### 5.3. Tableau de concordance Pilier 3

Article	Thème	Référence Rapport Pilier 3	Page
438	Exigences de fonds propres et montants d'exposition pondérés	Indicateurs prudentiels - Exigences de fonds propres	2
439	Exposition au risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne	4
447	Indicateurs clés	Indicateurs prudentiels - Indicateurs clés	1
451 bis	Exigences de liquidité	Risque de liquidité - Ratio LCR	5 - 8
452	Utilisation de l'approche NI pour le risque de crédit	Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne	3